



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la protection
judiciaire de la jeunesse

SÉMINAIRE

Culture et accompagnement
éducatif des jeunes
Actes du Séminaire
nomade #4

OCTOBRE 2023

UN SÉMINAIRE SUR LA CULTURE



LES SÉMINAIRES NOMADES

Les séminaires nomades ont pour objectif d'établir un dialogue entre les chercheurs et les professionnels de terrain autour d'une thématique commune, afin de construire des ponts entre les savoirs pratiques et académiques. Ces journées sont l'occasion de prendre de la hauteur en s'intéressant aux résultats des recherches ainsi qu'aux pratiques issues d'autres institutions que la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Ces séminaires nomades sont itinérants et proposent une nouvelle thématique, un nouveau partenaire institutionnel et une nouvelle direction inter-régionale d'accueil à chaque édition. Les trois premiers séminaires nomades interrogeaient :

- « Les amours de jeunesse » (co-organisé à Rennes en 2021 avec l'Institut nationale de la jeunesse et de l'éducation populaire [INJEP]) ;
- « L'expérience carcérale des mineurs non-accompagnés » (co-organisé à Paris en 2021 avec la direction de l'administration pénitentiaire [DAP]) ;
- « L'éthique et la déontologie de la recherche auprès des mineurs protégés » (co-organisé en 2021 à Marseille avec l'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice [IERDJ] et l'Observatoire national de la protection de l'enfance [ONPE]).

Les 19 et 20 octobre 2023, un séminaire intitulé « La culture dans la prise en charge éducative et judiciaire des jeunes : quels leviers pour quels effets ? » s'est tenu à Montpellier. Co-organisé par la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) et le ministère de la Culture, ce séminaire a permis d'interroger la place de la culture dans l'accompagnement éducatif et dans la prise en charge judiciaire des jeunes.

La première journée, dédiée au quatrième séminaire nomade de la DPJJ, était organisée par le pôle recherche (service des études, de la recherche et des évaluations). La seconde journée portait sur la refonte de la manifestation nationale « Rencontres Scène Jeunesse ».

Si l'objectif du séminaire était de réfléchir à la place de la culture dans l'accompagnement des jeunes suivis par les professionnels de la PJJ, les interventions ont pu porter sur des projets menés auprès de jeunes qui ne sont pas nécessairement judiciairisés, mais qui peuvent partager avec eux des caractéristiques communes : d'une part des vulnérabilités sociales, économiques et psychologiques importantes ; et d'autre part, un rapport distant avec la culture dite « légitime » et/ou un goût pour des formes culturelles moins reconnues. Le séminaire nomade #4 a permis de réfléchir collectivement à ce qui se joue dans l'accompagnement socio-éducatif de ces jeunes à partir de projets artistiques et culturels.

Comment et vers quoi les professionnels cherchent-ils à accompagner les jeunes lorsqu'ils utilisent la culture comme cadre et comme support éducatif ?

INTERVENIR DANS LA VIE CULTURELLE DES ADOLESCENTS : POURQUOI ? (ET COMMENT ?)

TOMAS LEGON —

Sociologue - Centre de recherche sur les liens sociaux (Cerlis)

Quel est le sens de l'intervention des professionnels qui travaillent avec les jeunes dans la vie culturelle de ces derniers ? Avant de se demander « comment faire » pour mettre en place des actions culturelles, il faudrait se demander ce que l'on veut modifier dans les pratiques ordinaires, telles qu'elles existent sans l'intervention des institutions, et pourquoi il nous semble utile ou souhaitable d'y changer quelque chose. Pour pouvoir répondre à ces questions, il faut donc connaître ce qui caractérise les pratiques culturelles adolescentes contemporaines et essayer de les mettre en regard avec les pratiques culturelles promues par les institutions et par les agents de ces institutions.

Commençons par définir ce que veut dire « pratique culturelle », pour aider à identifier sur quelle dimension de celles-ci les interventions professionnelles veulent agir. On peut en effet distinguer :

- Les pratiques effectives : le fait de faire ou ne pas faire objectivement quelque chose (lire un livre, aller au cinéma, au musée, etc.) et de le faire plus ou moins souvent ;
- Les goûts et dégoûts pour des registres : le fait d'aimer certains domaines culturels plutôt que d'autres, le fait d'adorer certains genres musicaux alors qu'on en déteste d'autres, etc. ;
- Et les rapports à la culture : les manières de découvrir, catégoriser, consommer et évaluer les biens culturels.

Certains dispositifs d'action culturelle ont pour objectif de créer des pratiques effectives là où on pense qu'elles n'existeraient pas autrement (s'assurer que tous les adolescents sont allés au moins une fois au théâtre dans leur vie, par exemple), alors que d'autres visent à générer un goût pour un registre (aimer la musique classique) ou modifier le rapport à une culture (intéresser les jeunes à l'histoire des musiques qu'ils aiment déjà).

On peut identifier des effets d'âge concernant certaines pratiques et certains goûts, qui caractérisent une pratique juvénile dans toutes les générations depuis des décennies. Ainsi, la sortie au cinéma est une « pratique de jeune » depuis au moins les années 1970. De même, dans toutes les générations depuis 50 ans, les goûts musicaux des jeunes se caractérisent par une concentration sur les genres « populaires » (c'est-à-dire qui rencontrent un fort succès populaire et qui caractérisent les goûts des classes populaires au moment de l'enquête) et un dégoût pour les genres dits « savants ».

CONFÉRENCE INTRODUCTIVE

Mais les jeunes se distinguent aussi très fortement entre eux suivant leur origine sociale ou leur sexe notamment. Ainsi, les adolescentes ayant grandi dans des familles diplômées ont plus souvent des goûts et des pratiques qui correspondent à ce que les institutions culturelles promeuvent, alors que les garçons dont les parents n'ont pas de diplôme en sont plus éloignés. Ce constat permet de dire que les institutions ne cherchent pas forcément à « diversifier » les pratiques ou les goûts de *tous les jeunes*, mais diffusent plutôt des registres socialement situés, du côté des classes supérieures les plus cultivées.

C'est encore plus clair si on regarde les rapports à la culture : les adolescents et les adolescentes se caractérisent plutôt par le fait de mobiliser des rapports *fonctionnels* à la culture, dans lesquels on est attentif à l'efficacité des biens culturels à remplir une fonction (une chanson efficace pour faire du sport, un film qui fait vraiment peur...). Les filles des milieux supérieurs sont celles chez qui on a le plus de chances de trouver la mobilisation plus régulière de rapports *formels* (ou esthétiques) à la culture. Dans cette optique, on est plus attentif à la forme du bien culturel et à l'émotion esthétique qu'il suscite (un film bien réalisé avec des acteurs jouant à la perfection, un livre au style littéraire original...). L'étude sociologique des dispositifs contemporains d'action culturelle montre que leur objectif est souvent de déplacer un rapport fonctionnel vers un rapport formel, vu comme plus intense et plus construit¹.

Si les acteurs culturels mettent souvent en avant des objectifs vus comme « neutres » ou « horizontaux » (développer la « curiosité », « diversifier » les pratiques, « donner le goût » ...), l'analyse sociologique montre que les buts qui sont en réalité poursuivis sont socialement situés et traduisent la permanence d'une échelle verticale sur laquelle sont évalués (souvent inconsciemment) les pratiques, goûts et rapports à la culture.

Pour aller plus loin :

ELOY Florence, LEGON Tomas, [« Les formes de distinction parmi les jeunes auditeurs de rap et de r'n'b : d'une sociologie de la consommation à une sociologie de la réception »](#), Volume, 2020, vol. 2, n°17, p. 167-183.

LEGON Tomas, [« Malentendus et désaccords sur le plaisir cinématographique. La réception de Lycéens et apprentis au cinéma par les jeunes rhônalpins »](#), Agora débats/jeunesses, 2014, vol. 1, n° 66, p. 47-60.

¹Eloy, Florence (dir.), *Comment la culture vient aux enfants ?* Repenser les médiations, dirigé par Florence Eloy, Presses de Sciences Po, Ministère de la Culture, Département des études, de la prospective et des statistiques, 2022.

LA MISE EN PLACE DE PROJETS CULTURELS : ENJEUX ET MODALITÉS

LA MÉDIATION CULTURELLE POUR DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE DES JEUNES

FRÉDÉRIQUE LANDOEUER —
Professeure documentaliste -
Membre fondatrice de l'association
Pandore

Frédérique Landoeuer est une professionnelle de l'éducation (ayant occupé diverses fonctions telles qu'enseignante spécialisée à la PJJ, enseignante en classes relais, puis professeure documentaliste et ayant co-fondé l'association Pandore²) qui a développé une approche pédagogique innovante qui intègre psychanalyse, pédagogie et médiation culturelle, afin de transformer les défis éducatifs en occasions de développement personnel pour les jeunes.

La culture — sous toutes ses formes, qu'il s'agisse des arts, des mythes ou de la philosophie — peut s'avérer un outil puissant pour aider les jeunes à exprimer et à comprendre leurs expériences et émotions. Elle les encourage à établir des connexions entre leur univers intime et les grandes questions existentielles de la vie humaine. Dans cette perspective, la médiation culturelle permet aux jeunes de mieux se connaître et de mieux comprendre les autres ainsi que le monde qui les entoure. Les pratiques culturelles telles que l'écriture, le dessin ou l'oraison permettent aux jeunes d'élaborer une pensée autour des pulsions et des affects, de dépasser les blocages individuels, de sortir de leur histoire et de pouvoir se constituer comme sujet.

Pour aller plus loin :

LANDOEUER Frédérique, PESCE Sébastien,
[« La citoyenneté par la culture : mythes, philosophie et religion en classe relais », *Le sujet dans la cité*, 2015, vol. 2, n° 6, p. 92-102.](#)

En croisant des expériences diverses, la première table ronde est revenue sur les enjeux et les modalités de la mise en œuvre des projets culturels auprès des jeunes. Les intervenantes ont insisté sur le temps nécessaire pour établir des partenariats et mettre en œuvre ces projets. En amont, il est primordial de préparer ces activités pour pouvoir les adapter à des publics contrastés, voire à chaque jeune accompagné. En aval, il est important de rendre compte de ces activités aux partenaires, afin que chacun ait un même niveau d'information tant sur les difficultés rencontrées que sur l'apport de ces projets pour les jeunes et pour les professionnels.

LES JEUNES AU CENTRE DES DISPOSITIFS

LYDIE SÉLÉBRAN —
Chargée de publics prioritaires, Archipel
des lucioles

Centre de ressources et de mise en réseau, l'association l'Archipel des lucioles a pour mission de fédérer et d'animer le réseau des acteurs de l'éducation aux images qui œuvrent prioritairement en direction des publics jeunes et des publics les plus éloignés des pratiques cinématographiques. En s'appuyant sur l'opération [« Des cinés, la vie ! »](#) et l'expérimentation [« Création mise en partage »](#) lancée auprès des coordinations du dispositif Passeurs d'images, l'intervention a souligné l'importance d'impliquer les jeunes dans la mise en place des projets, à la fois dans le « voir » et le « faire », pour ne pas parler en leur nom. Un temps était également consacré à la valorisation des productions des jeunes et à la formation des professionnels qui les accompagnent.



© Fanny Tuchowski

² Cette organisation a pour objectif d'assister les équipes éducatives dans la conception et la mise en œuvre de projets culturels structurés et symboliquement riches. L'association intervient également directement auprès des jeunes en situation de vulnérabilité, visant à les aider à donner un sens à leur existence.

DISPOSITIFS ARTISTIQUES AUPRÈS DE JEUNES VULNÉRABILISÉS : MÉTHODOLOGIE ET ENJEUX D' ACTIONS CULTURELLES SPÉCIFIQUES

MARIE DOGA &
FANNY TUCHOWSKI —

Sociologue, maîtresse de conférences,
CRESCO, (Université Toulouse 3) -
Docteure en Arts / Sciences de l'art et
plasticienne

La création artistique peut être pensée comme un levier d'*empowerment*, qui ouvre la voie à un pouvoir d'agir individuel et collectif par un double mouvement de prise de conscience, de soi et des autres. L'expérience esthétique, émotionnelle et sensible vécue par les jeunes vulnérabilisés lors de pratiques artistiques constitue l'un des moyens de participer autrement.

La mise en place d'ateliers artistiques – théâtre, arts plastiques, danse et audiovisuel – est un défi méthodologique, organisationnel et humain qui questionne les enjeux de rôles, de postures, de temporalités et de territoires entre les différents partenaires du projet (artistes, jeunes, chercheuses, travailleurs sociaux et institutionnels). Pour faciliter la mise en place de dispositifs artistiques à la PJJ, pour faire ensemble et promouvoir le plaisir d'expérimenter des ateliers, il est important de tenir compte d'un certain nombre de points de vigilance : préparation importante en amont, travail autour d'un lexique commun, instauration de rituels, soutien des formes de sociabilité et création de liens de qualité avec les participants et participantes, gestion de l'imprévisible, différenciation et ajustement des consignes à chacun et chacune, implication et reconnaissance des équipes, etc.

Ces expériences proposent *in fine* un autre modèle relationnel avec les jeunes et contribuent à assurer une meilleure qualité de vie au travail pour les professionnels concernés.

Pour aller plus loin :

DOGA Marie, « Public «captif» ? Les ambivalences définitionnelles des actions culturelles en prison pour mineurs », *Culture & Musées*, 2015, n° 26, p. 73-96.

RENDRE POSSIBLE L'ACCÈS À LA CULTURE

PATRICIA AUBERTIE-BENOIST —
Éducatrice à l'établissement pénitentiaire
pour mineurs de Lavaur (DTPJJ 81-12, DIRPJJ
Sud)

Les mineurs incarcérés étant concrètement tenus à l'écart de l'offre culturelle, il y a un enjeu primordial à leur proposer un accès à des activités culturelles diversifiées (dessin, graff, danse, cirque, musique, etc.). Solliciter, mobiliser et maintenir des partenariats avec des intervenants extérieurs en prison autour de la culture demande un travail constant, mais produit des effets importants sur les mineurs.

Ces activités culturelles ne visent pas seulement à les occuper pendant leur détention, mais bien à les faire devenir acteurs de projets collectifs. Si les mineurs détenus peuvent avoir des réticences face à certaines activités, et surtout dans la perspective de restituer les projets artistiques, une fois impliqués, ils sont très agréablement surpris d'exister dans et par le regard (artistique) des autres. Les projets culturels ont donc une vocation à la fois individuelle (renforcer leur estime de soi) et collective (les faire agir ensemble).



© Fanny Tuchowski

L'ACCOMPAGNEMENT PAR LA CULTURE : 4 QUELS EFFETS ?

SE FORMER ET SE TRANSFORMER PAR LA CULTURE

AKIM OUALHACI —

Maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives (Université Paris 10 Nanterre)

Les jeunes sont diversement socialisés et (trans) formés par la culture, comme le montrent deux recherches portant sur les cultures artistiques et sportives.

Issus des classes supérieures, les enfants qui participent aux ateliers d'initiation à la musique à la Philharmonie de Paris ont déjà un rapport privilégié à la culture. Fortement encadrés par les adultes, les ateliers musicaux leur apprennent surtout à développer leur épanouissement culturel et leur plaisir musical.

Dans les salles de boxe thaï des quartiers populaires, les jeunes apprennent à domestiquer la violence et à développer un nouveau rapport au corps, plus réflexif et esthétique. Au-delà d'une culture sportive à transmettre, les entraîneurs accompagnent les jeunes dans un processus de transformation de soi, en mettant à distance les formes de sociabilité de leur quartier ainsi que les normes violentes et les activités délinquantes qui peuvent y être présentes.

Ces deux exemples contrastés montrent toute la diversité des modalités et des effets de l'action culturelle auprès des jeunes.

Pour aller plus loin :

OUALHACI Akim, « Enfiler les gants de la respectabilité. Accumulation et usages du capital culturel dans les quartiers populaires (France/États-Unis) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2019, vol. 3, n° 228, p. 56-75.

OUALHACI Akim, HAMMOU Karim, ZOTIAN Elsa, « Le plaisir musical enfantin dans les ateliers de la Cité de la musique-Philharmonie de Paris », *Culture études*, 2020, vol. 3 n° 3, p. 1-32.

La seconde table ronde portait sur l'impact de ces projets culturels sur les jeunes. Les intervenants et intervenantes ont montré les effets positifs de l'accompagnement par la culture tant au plan individuel que collectif. Les dispositifs culturels peuvent permettre aux jeunes d'abord de s'exprimer, de se révéler et d'être soi, puis de transformer leur regard sur eux-mêmes, de se reconstruire et de renforcer leur estime de soi. Le processus créatif collectif peut également leur apprendre à faire ensemble, les inciter à cheminer aux côtés d'autres jeunes, à renforcer leurs relations avec les professionnels et ainsi à mieux s'approprier certains principes de vie collective et certaines valeurs communes.

IMPLIQUER LA JEUNESSE DE QUARTIER SUR DES PROJETS CULTURELS

PIERRE EVE & KADER BERKANE —

Responsable de développement et animateur (association i.PEICC)

L'association i.PEICC est membre de l'union Peuple et Culture. Elle investit le champ de la jeunesse en proposant notamment un panel d'activités aux jeunes de l'un des plus grands quartiers prioritaires de la ville de France (la Mosson). Elle permet de toucher près d'une centaine de jeunes, dont une trentaine qui a pris l'habitude de s'y rendre régulièrement.

L'association propose des actions socio-culturelles à destination des publics les plus fragiles (notamment les élèves décrocheurs et exclus du collège). Le lien de confiance établi avec les éducateurs de l'association permet de faire participer les jeunes à des activités culturelles vers lesquelles ils ne seraient pas allés spontanément. Ces projets artistiques favorisent la création d'un lieu de vie qui fédère les jeunes et les fait se sentir chez eux, et permet de prendre du plaisir tout en intégrant un certain nombre de règles de vie en collectivité.



© Archipel des Lucioles

LE THÉÂTRE COMME MÉDIA THÉRAPEUTIQUE AUPRÈS D'UN JEUNE APPELÉ « INCASABLE »

MARINA DEVAUX —
Psychologue clinicienne et enseignante

L'étiquette « incasable » est souvent attribuée aux jeunes placés en protection de l'enfance avec lesquels il est le plus difficile de travailler. Elle peut désigner à la fois des « jeunes délinquants », des « jeunes multi-problématiques », des « adolescents difficiles », etc. Une pratique clinique adaptée aux jeunes peut néanmoins leur permettre d'échapper à cette catégorisation.

Laurent, 12 ans, porte la casquette d'« incasable » à son arrivée en foyer. Alors qu'il était très difficile pour les professionnels d'investir la relation avec lui, la thérapie par le théâtre a pu faire tomber cette casquette et lui permettre de devenir sujet. Ce témoignage illustre les impacts positifs de la pratique culturelle et créative dans la vie des jeunes, en leur permettant de symboliser leurs pulsions, de dire des choses de soi, de changer d'image et ainsi de se transformer et de recréer du lien.

Pour aller plus loin :

DEVAUX Marina, RIAZUELO Hélène, « Un dispositif théâtre pour préadolescents incasables : une étude clinique exploratoire », *Dialogue*, 2022, vol. 2, n° 236, p. 123-139.

³ Président de l'association Hébé, membre du Comité d'Expert de l'Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique, membre du Comité de Rédaction de la Nouvelle Revue de l'Enfance et de l'adolescence, en charge du projet Glitches de création d'un observatoire des cultures numériques.

LA CULTURE GEEK COMME OBJET DE SOIN À L'ADOLESCENCE

ARNAUD SYLLA —
Psychologue clinicien, Centre
Oreste (Tours) et libéral, chargé
d'enseignements universitaires (Paris,
Tours et Angers)³

La culture geek soutient de manière singulière l'émergence d'un nouveau discours intégrant technologie et imaginaire. Les adolescents investissent massivement les supports médiatiques en lien avec cette culture (jeu vidéo ou manga), car le design narratif qui y est développé permet d'articuler des objets liés au monde de l'infantile avec ceux de l'âge adulte.

De la place d'éducateurs ou de cliniciens, il est dès lors possible de leur proposer un lieu où ils sont accueillis et écoutés, et dans lequel ils peuvent théoriser sur et à partir de ces objets. Au-delà de la reconnaissance des objets culturels que les adolescents investissent, ce type d'accompagnement soutient leur capacité et leur désir de connaître, d'apprendre et de partager.

Il s'agit alors d'interroger la place de la culture comme objet de soin auprès des adolescences contemporaines. En creux, l'objet des médiations culturelles est de soutenir une réflexion fondamentale sur l'adolescence, entre la reconnaissance de la valeur de la parole, la mise en récit et la logique d'inscription sociale pour des adolescences en impasse.

Pour aller plus loin :

SYLLA Arnaud, « La culture geek comme objet de soin à l'adolescence ? », *Nouvelle Revue de l'Enfance et de l'Adolescence*, 2022, vol. 1, n° 6, p. 127-142.

SYLLA Arnaud, « Du jeu vidéo au je-vis-des-hauts : à la rencontre d'Amédée », *Enfances & Psy*, 2017, vol. 4, n° 76, p. 115-126

4 CONCLUSION



© I. PEICC

Ce quatrième séminaire nomade conforte l'idée que la culture peut être un point d'entrée particulièrement pertinent dans l'accompagnement éducatif des jeunes. Les interventions ont encouragé chacun et chacune à se donner le droit de faire par et avec la culture, tout en continuant à réfléchir à ses pratiques et à ses objectifs, et en cherchant à créer les conditions d'un travail collectif. S'ils demandent du temps, de l'énergie et des moyens financiers, les projets artistiques et culturels contribuent à faire évoluer les jeunes, à désacraliser la culture pour celles et ceux qui en sont éloignés, à favoriser l'appropriation de différentes formes culturelles et à réenchanter en partie le travail social.



SEREV

Service des études,
de la recherche
et des évaluations



DPJJ

Direction de la protection
judiciaire de la jeunesse